

Charge de travail des enseignants : une comparaison internationale

Robert Rakocevic

Chef de la Mission aux relations européennes et internationales de la DEPP
(DEPP-MIREI)

Introduction : comment objectiver la charge de travail des enseignants ?

Une réalité plurielle

→ Au-delà du temps d'enseignement : préparation, correction, suivi, concertation, formation.

Une réalité variable

→ Selon le niveau, la discipline, le contexte d'établissement et les pratiques collectives.

Une réalité subjective

→ Liée à la perception de la charge, du bien-être et des conditions d'exercice.

Question documentée dans la recherche universitaire

- Professionnalisation et élargissement des missions (C. Maroy – Univ. catholique de Louvain ; F. Dubet – Univ. Bordeaux...)
- Dimension psychologique et bien-être au travail (L. Bergugnat – Univ. Bordeaux ; C. Day – Univ. Nottingham ; A. Hargreaves – Boston College ; L. Darling-Hammond – Stanford Univ....)

Trois sources internationales auxquelles participe la DEPP

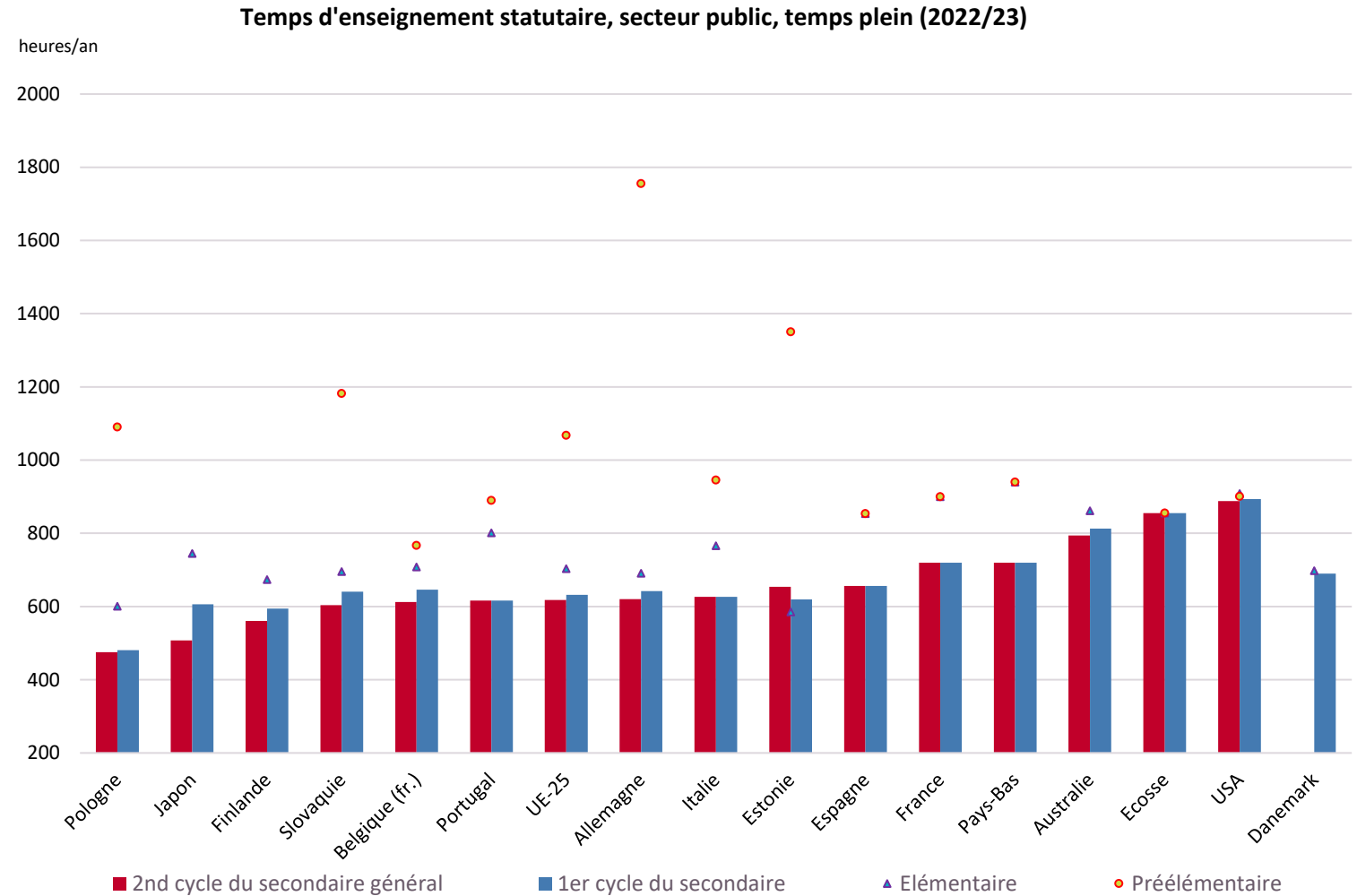
- *Regards sur l'éducation* (OCDE) – données réglementaires
- *Eurydice* (Commission européenne) – cadres juridiques et marges d'autonomie
- *TALIS 2024* (OCDE) – déclarations des enseignants sur leurs temps et leurs pratiques

Cadre réglementaire du travail des enseignants

Comparaison internationale des obligations de service et du temps d'enseignement
statutaire

Temps d'enseignement statutaire selon les textes (*Regards sur l'éducation 2024, OCDE*)

- De forts écarts entre pays et entre niveaux d'enseignement.
- Le préélémentaire : des volumes très contrastés (← différences d'organisation du préélémentaire).
- La France : parmi les plus élevées à l'élémentaire et au 1^{er} cycle du secondaire, plus proche de la moyenne au 2nd cycle.
- Ces écarts s'expliquent en partie par la manière dont les pays définissent et régulent le temps d'enseignement.



Cadres réglementaires contrastés

Définition

- Heures annuelles de contact avec les élèves fixées par les textes, hors préparation, pauses et jours non travaillés.

Cadres réglementaires contrastés

- **Nature de la règle** : *plancher* (Italie, Finlande) ou *plafond* (Pologne, Portugal, Écosse).
- **Niveau de décision** : centralisé (France, Japon, Italie), semi-décentralisé (Espagne, Finlande), très décentralisé (Danemark, États-Unis).
- **Différences statutaires** : France (certifiés/agrégés), Autriche (fonctionnaires/contractuels), Portugal (selon catégorie et ancienneté), Italie (selon degré d'enseignement).

Structure du temps scolaire

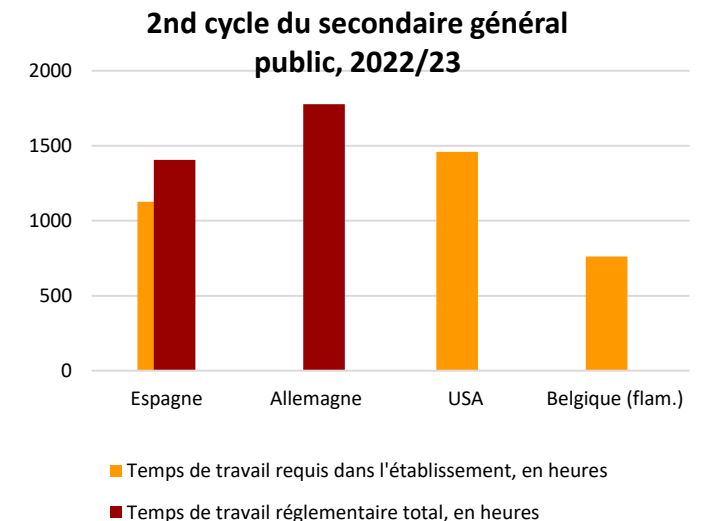
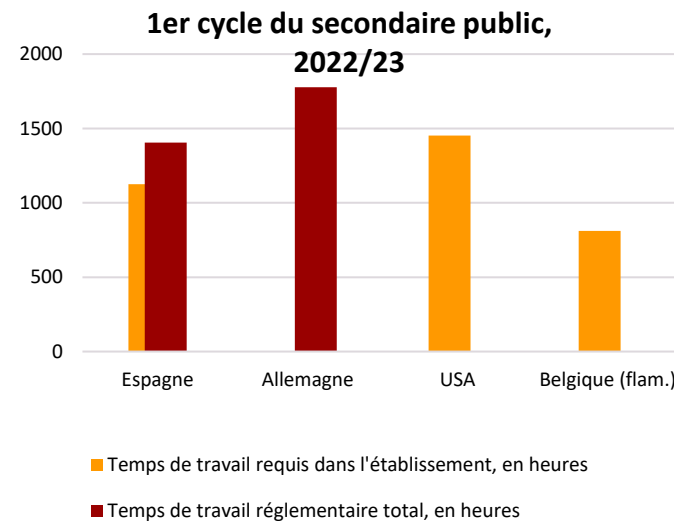
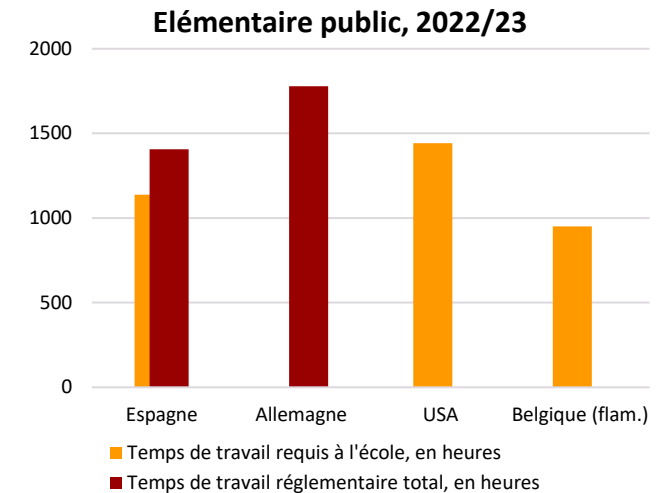
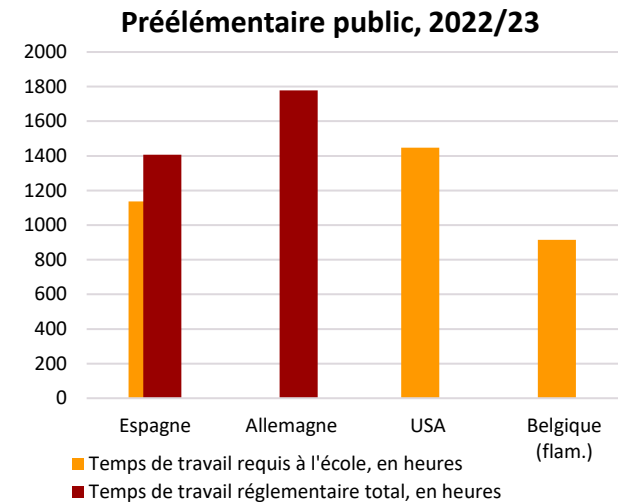
- Volume annuel prescrit directement ou déduit de la combinaison **heures hebdo × semaines**.
- Nombre variable de semaines d'enseignement : environ 36 (France, Espagne, États-Unis, Japon), jusqu'à 46, selon degré (Allemagne, Estonie, Slovénie).
- À volume annuel comparable, semaines plus ou moins denses selon les pays.

Temps de travail des enseignants : durée totale, temps à l'école et dimension collective (données *Regards sur l'éducation 2024, OCDE*)

- Espagne : deux durées encadrées – temps total annuel et temps de présence à l'école.
- Allemagne : durée annuelle globale sans ventilation précise par activité.
- États-Unis, Communauté flamande : référence principale au temps de présence dans l'établissement.
- France : absente du graphique (temps global peu pertinent — 1 607 h légales pour les agents publics, mais enseignants soumis à des ORS spécifiques).

Plus le temps à l'école est reconnu, plus les systèmes intègrent le **travail collectif**, la concertation et la formation dans le service.

Là où seul l'enseignement est réglementé, ces activités relèvent surtout de l'**engagement individuel**.



Les temps déclarés par les enseignants

Enquête internationale TALIS (OCDE)

Heures de travail hebdomadaires moyennes déclarées par les enseignants à TALIS 2024 (OCDE) et l'écart (en heures) avec 2018 - temps plein

Premier cycle du secondaire

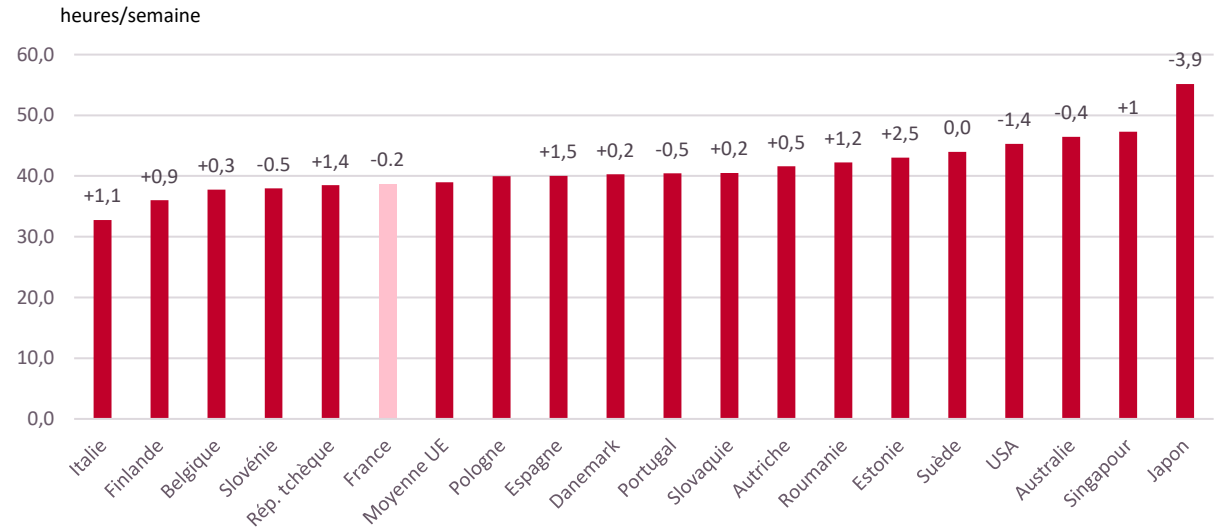
- France : 38,7 h (moyenne UE : 39 h)
- Moins de 40 h : Italie, Finlande, Belgique, Slovénie, Rép. tchèque
- Plus de 40 h : Pologne, Espagne, Danemark, Portugal, Slovaquie, Autriche, Roumanie, Estonie, Suède
- Hors Europe : États-Unis 45 h, Australie 46 h, Japon 55 h
- **Variation 2018-2024** : légère baisse en France, hausse marquée en Estonie, baisse au Japon

Enseignement élémentaire

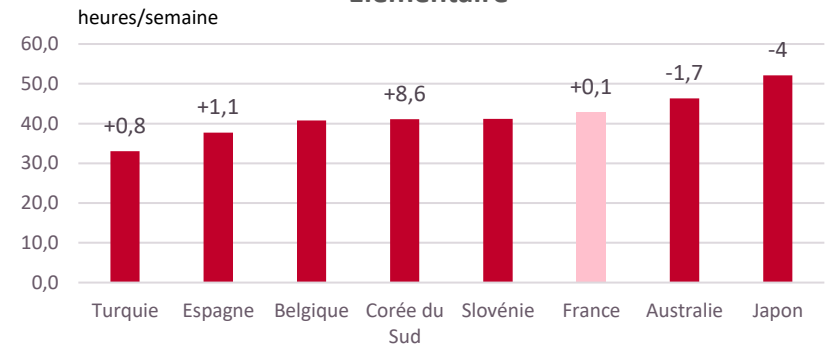
- France : ≈43 h
- Moins de 43 h : Belgique, Slovénie
- Plus de 45 h : Turquie, Corée du Sud, Australie, Japon
- **Évolution 2018-2024** : baisse au Japon, stabilité ailleurs

Par ailleurs : les enseignants de **moins de 5 ans d'expérience** déclarent en moyenne des semaines plus longues (écart en baisse depuis 2018).

1er cycle du secondaire



Elémentaire



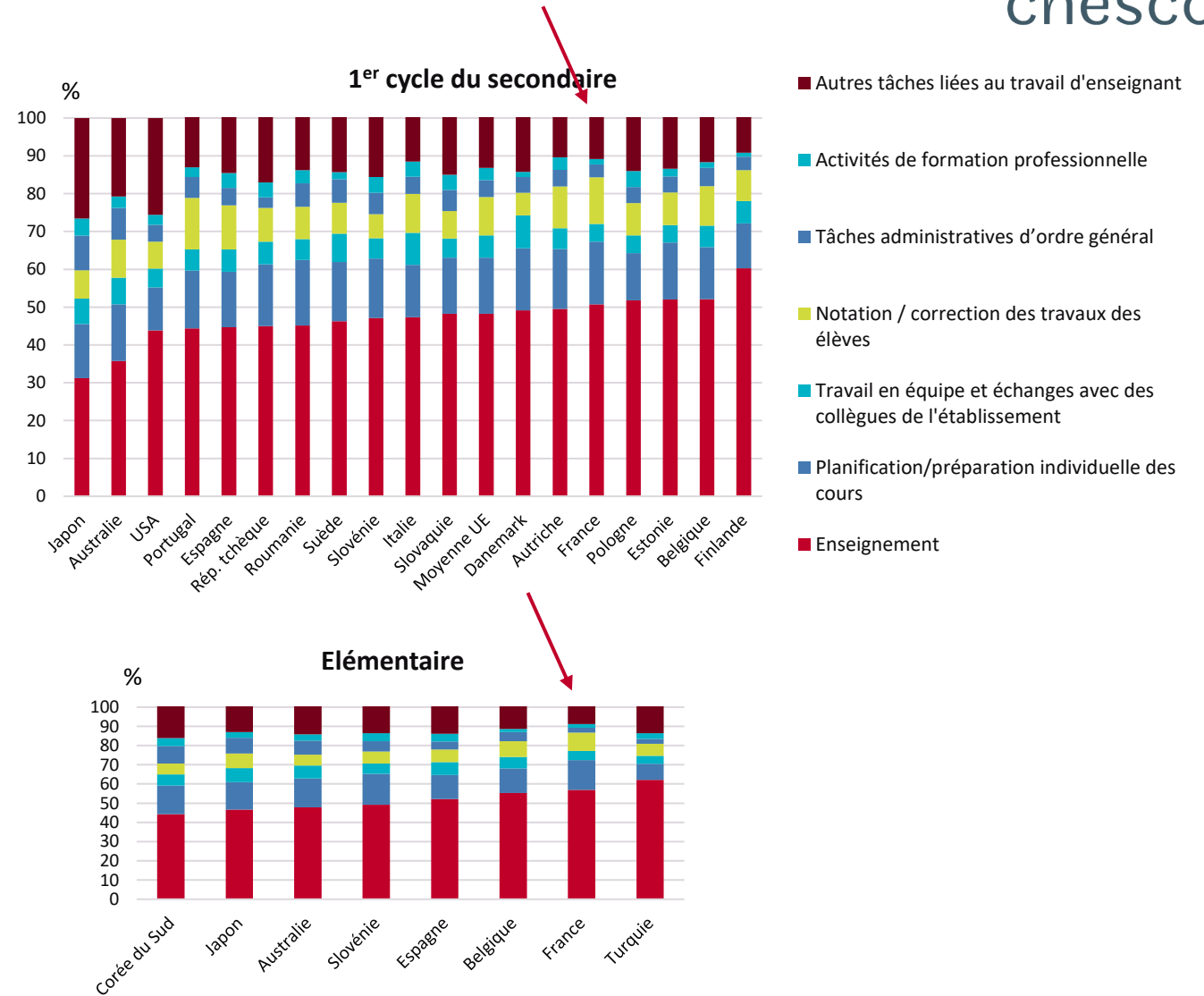
Répartition du temps de travail hebdomadaire déclaré à TALIS 2024 (en %)

Collège

- En France, plus de la moitié du temps pour l'enseignement.
- Part également forte en Belgique et Finlande, avec un temps global hebdomadaire est plus faible.
- À l'inverse, une part d'enseignement plus faible (31-44 %) et un travail hors classe plus important aux États-Unis, au Japon et en Australie.
- En France, le travail en équipe, les tâches administratives et la formation continue limités (4 à 5 % du temps global).

Élémentaire

- En France, 57 % du temps total pour l'enseignement, contre 47 % en Australie et 46 % au Japon.
- Temps plus limité pour d'autres tâches (préparation, correction, coopération).
- Temps de correction des travaux des élèves : près de 10 % du temps global en France, le plus haut taux observé parmi les pays comparés.



Comment les enseignants perçoivent leur charge de travail ?

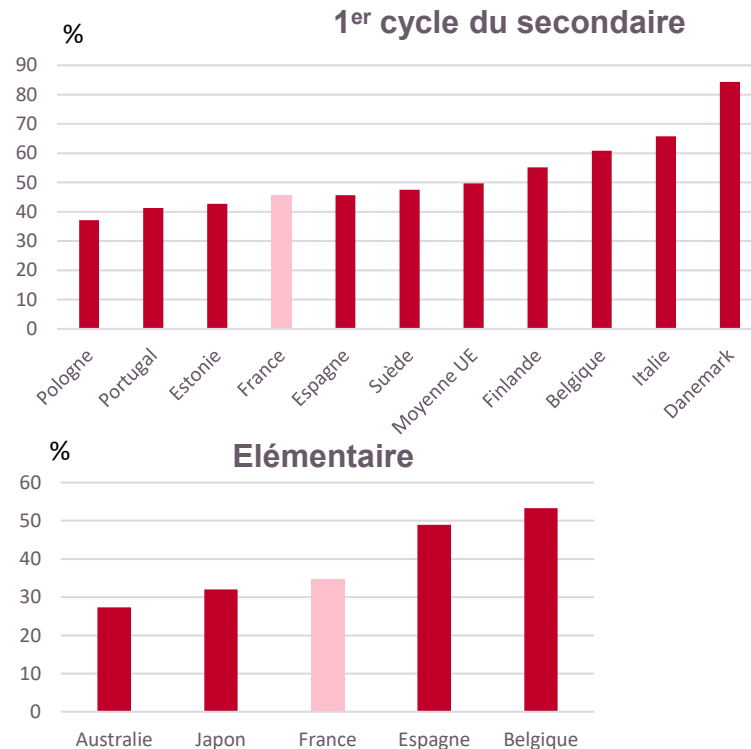
Enquête internationale TALIS (OCDE)

Des tâches hors enseignement plus souvent sources de stress (TALIS 2024)

Enseignants considérant que ces tâches peuvent constituer "assez" ou "beaucoup" une source de stress (%)								
	Avoir trop de cours à préparer	Avoir trop de cours à donner	Avoir trop de travaux à corriger	Avoir trop de tâches administratives	Être tenu responsable des résultats des élèves	Maintenir la discipline en classe	Suivre l'évolution des exigences des autorités	Adapter les séances pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers
1er cycle du secondaire								
Pologne	24,6	16,0	30,5	43,8	45,8	37,1	32,1	32,8
USA	29,3	25,1	31,7	28,9	38,2	43,5	31,0	22,9
Danemark	30,7	46,9	35,9	42,3	33,7	38,0	26,9	48,2
Suède	31,1	47,8	50,9	64,8	40,2	40,1	19,8	51,3
Italie	32,8	28,1	47,7	56,2	38,8	44,2	42,5	35,5
UE-22	33,0	27,9	42,8	54,8	43,3	44,7	45,1	39,2
Japon	33,1	33,2	36,6	62,8	39,2	35,5	43,5	35,1
Belgique	33,8	13,8	46,5	70,3	49,4	43,3	59,1	43,6
France	34,5	27,1	48,8	57,7	40,3	48,6	62,0	49,1
Estonie	35,6	30,1	35,6	39,1	51,7	34,5	33,4	44,4
Australie	37,6	34,3	49,7	69,0	41,9	43,1	36,0	38,3
Espagne	39,1	33,1	53,5	64,3	41,5	50,1	56,6	39,6
Portugal	62,8	56,7	77,4	79,3	78,6	62,1	52,0	63,8
Elémentaire								
Espagne	41,6	32,6	32,7	60,3	41,8	42,4	52,4	41,6
Belgique	43,0	20,0	42,1	70,0	53,6	47,3	53,5	58,3
Japon	43,3	42,2	38,0	66,0	49,5	45,9	45,9	43,7
France	49,8	23,1	43,3	61,2	57,2	48,6	62,1	62,0
Australie	51,4	40,9	37,7	64,2	44,8	51,4	44,5	45,7

Une charge de travail qui semble empiéter sur le temps personnel et limite les possibilités de formation (TALIS 2024)

« Mon travail me laisse du temps pour ma vie personnelle » (Talis 2024)



« Obstacles à la participation à la formation continue » (Talis 2024)

L'offre de formation professionnelle n'est pas compatible avec mes horaires de travail.

1 ^{er} cycle du secondaire	
Pologne	31,7
Moyenne UE	52,1
Italie	53,2
Estonie	54,6
Danemark	56,5
Espagne	58,5
France	59,4
Belgique	60,3
Suède	63,5
Finlande	67,5
Portugal	85,4
Elémentaire	
Espagne	52,1
France	53,7
Belgique	58,7
Australie	60,3
Japon	71,2

Conclusion

La charge de travail : une réalité plurielle

- Au-delà des heures et des textes : une question d'équilibre.
- Des conceptions nationales différentes du métier.
- La France : forte intensité, peu de temps reconnu pour la coopération et la formation.
- L'enjeu : repenser l'articulation entre temps de classe et temps hors classe, temps individuel et temps collectif, contraintes et autonomie.

Merci pour votre attention

Robert Rakocevic, DEPP-MIREI

robert.rakocevic@education.gouv.fr